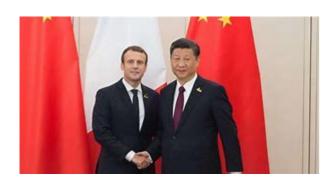


## Tchin tchin à nos contrats , Chine-France des milliards



<u>La visite d'Emmanuel Macron en Chine</u> a réussi.

À l'issue d'un entretien entre le chef de l'État français et son homologue Xi Jinping, Pékin a annoncé avoir conclu avec la France des contrats pour un montant total de 15 milliards de dollars.

«La France et la Chine ont signé des documents de coopération dans les domaines de l'aéronautique, des énergies propres, de l'agroalimentaire, de la finance, et de l'électricité», a précisé une responsable de la présidence lors d'une cérémonie de signature au Grand palais du peuple de Pékin.

Il y a un accord d'un milliard d'euros entre **GTT, filiale d'Engie**, et Beijing Gas Group pour le développement d'un terminal et d'un stockage GNL à Tianjin, et d'une canalisation de 230 km pour apporter le gaz à Pékin. Cet accord est en cours d'examen par le MOFCOM, le ministère chinois du Commerce. **Engie** et Beijing Entreprises Clean Energy ont pour leur part annoncé une coopération pour des investissements dans les énergies nouvelles de 1,3 milliard d'euros.

La France et la Chine ont signé un protocole d'entente prévoyant un accord d'ici le 31 janvier 2020 sur le prix, le site et la «*garantie de bonne fin*» du projet

d'usine de traitement de combustibles usés avec le groupe nucléaire français **Orano (ex-Areva)**. Oranotravaille depuis plus de 10 ans sur ce projet d'usine d'une capacité de 800 tonnes par an, estimé à environ 12 milliards de dollars (11 milliards d'euros).

Suez va créer des co-entreprises avec des partenaires chinois dans l'incinération de déchets dangereux pour entre 100 et 150 millions d'euros. **Total** va créer des co-entreprises avec des partenaires chinois dans la production de batterie lithiumion, la distribution de GNL et le solaire.

Dans le domaine de l'agroalimentaire, un accord portant sur l'agrément à l'exportation en Chine de **vingt entreprises agroalimentaires françaises** (volaille, bovine et porcine, charcuterie) a été signé. Chine et France ont par ailleurs signé un protocole export pour la semence porcine et un pour les palmipèdes et le foie gras. L'accord d'agrément à l'exportation des entreprises françaises concerne 17 entrepôts de viande et trois établissements de charcuterie.

Le célèbre producteur de confiture et de compotes **Andros** a eu le feu vert pour la construction en Chine de deux nouvelles usines pour 35 millions d'euros. Un accord de commercialisation de produits du français **Danone** par la plateforme chinoise de commerce en ligne CFTEC, a aussi été signé pour 272 millions d'euros.

sources : l'Elysée , la porte -parole de la présidence chinoise

À lire aussi : En Chine, tous les indicateurs économiques sont dans